***Les méthodes du français au lycée*, 2e-1e,**
D. Labouret & A.Meunier.
Paris, Bordas, 1995, 2e édition, 288 p.

Anne-Marie Lilti
Université de Cergy-Pontoise

Un an après la parution d'une première édition, les deux auteurs de *Les Méthodes du français au lycée* livrent une seconde édition présentant des modifications mineures et motivées exclusivement par la nécessité d'adapter le manuel aux nouvelles épreuves du baccalauréat. Les objectifs comme l'organisation et l'essentiel du contenu restent inchangés.

Dès l'*Avant-propos*, les auteurs exposent clairement un double objectif : d'une part, aider les candidats dans leur préparation au bac en leur apportant des outils méthodologiques ; d'autre part, participer à leur formation intellectuelle par la prise de conscience du lien entre les outils linguistiques mis à l'œuvre dans les textes et la production du sens.

1. Une progression cohérente

Le manuel est divisé en quarante chapitres répartis en dix parties. Les quatre premières parties - quatorze chapitres - mettent en place les principaux instruments d'analyse des textes relevant des théories de l'énonciation, de la grammaire de texte, de la typologie textuelle. Les cinq parties suivantes abordent de façon plus systématique les critères d'analyse textuelle propres à chaque type de texte. La dernière est plus précisément consacrée à la préparation de l'examen. Douze chapitres, dont les six de la dernière partie, sont explicitement ciblés *BAC*.

Cette organisation a le mérite d'assurer une progression cohérente. Toutefois quelques faiblesses sont à signaler. Par exemple, les parties cinq, sept, huit et neuf, respectivement intitulées *Lire le texte argumentatif, lire le récit, lire le théâtre, lire la poésie*, forment un ensemble cohérent. Mais la sixième partie, *Eléments d'histoire littéraire*, entre l'étude du texte argumentatif et celle des autres types de textes, semble introduire ceux-ci et exclure du même coup le texte argumentatif des textes littéraires. Je suis certes bien convaincue que ce n'était pas là le but des auteurs, mais il n'en reste pas moins que les utilisateurs du manuel risquent de l'interpréter ainsi et qu'on ne comprend pas les raisons de cette " mise à l'écart " du texte argumentatif.
On peut s'étonner aussi que le chapitre traitant du *discours* et du *récit* au lieu de figurer dans la première partie qui met en place, notamment, les notions d'énonciation, soit relégué dans la quatrième partie *Classer les textes*. La distinction entre énonciation de discours et énonciation historique se trouve, de ce fait, assimilée aux distinctions typologiques. Nous verrons plus loin que cela contribue à entretenir quelques confusions.

2. Manuel, mode d'emploi

Tous les chapitres sont construits sur un même schéma, ce qui contribue à rendre aisée l'utilisation du manuel, d'ailleurs clairement expliquée dans une double page intitulée *Manuel, mode d'emploi* . Chaque chapitre peut se subdiviser en trois parties principales.

D'abord, le texte de la leçon, qui expose et définit les notions avec précision et concision. La terminologie adoptée est simple, facile à comprendre et à retenir par des élèves du secondaire. L'accent est mis sur la compréhension et la réflexion et non sur l'acquisition d'un vocabulaire technique abscons.

Puis, des textes sont étudiés à titre d'exemples, dans une perspective toujours explicitement définie. Ces textes, très variés, sont judicieusement choisis et leur étude est menée avec clarté et précision. Cette partie, qui permet aux élèves de travailler seuls, est particulièrement bienvenue.

Enfin, une gamme très variée d'exercices présentant tous les degrés de difficulté est proposée.

Un des points forts de ce manuel est sans doute l'importance accordée à l'approche typologique des textes, permettant d'offrir à tous les outils d'une lecture intelligente, utile certes dans la perspective du bac, mais dépassant de beaucoup ce seul objectif.

3. Une approche typologique

Là encore, on ne peut manquer d'apprécier la clarté avec laquelle cette approche est menée et la capacité des auteurs à mettre à la portée d'élèves du secondaire des notions qui ne sont pas toujours simples. L'apport des textes étudiés est ici fondamental ainsi que la grande variété des exercices proposés.

Cependant, il faut revenir sur le point délicat de la distinction entre *discours* et *récit*. J'ai fait allusion plus haut à l'équivoque engendrée par la place de cette étude, par ailleurs très bien menée, en quatrième partie. L'équivoque est entretenue par le titre de la septième partie *Lire le récit* et non *Lire le texte narratif*.

Certes, les auteurs signalent qu'il y a *un sens strict* et *un sens plus large* du terme *récit*, mais on peut rester sceptique sur les capacités d'élèves du secondaire à ne pas se perdre dans ces ambiguïtés terminologiques.

Un autre point me laisse perplexe : l'absence du texte dialogal, assimilé implicitement, de ce fait, au texte de théâtre ; ce qui induit une confusion entre type textuel et genre littéraire ; cette confusion est d'ailleurs confirmée par la comparaison entre les quatre intitulés apparemment parallèles des parties cinq, sept, huit et neuf, les deux premiers référant à des types textuels et les deux derniers à des genres littéraires.

4. Une réflexion sur le fait littéraire

La sixième partie du manuel intitulée *Eléments d'histoire littéraire* incite à une réflexion sur la notion de littérature et celle de genre littéraire. Les auteurs mettent en évidence des critères aussi bien linguistiques que socio-historiques. On ne peut que se féliciter qu'un manuel invite les lecteurs à réfléchir sur l'importance des conditions de production, de diffusion et de réception des œuvres.
Les auteurs semblent moins à l'aise lorsqu'il s'agit de définir la "poésie". Nous nous trouvons à nouveau face à quelques ambiguïtés : en effet, le terme *prose*, d'abord utilisé comme antonyme de *poésie*, l'est, dans la suite du chapitre, comme antonyme de *vers*, bien que la distinction entre *vers* et *poésie* soit bien affirmée ; il en résulte une certaine confusion sur le référent de *prose*, alternativement paraphrasée par *énoncé continu qui s'avance en remplissant toutes les lignes de la page* et par *langue courante*. Comment les utilisateurs du manuel peuvent-ils résoudre la contradiction révélée par la mise en regard du chapitre dix-huit : *la fonction du texte littéraire [y compris en prose] n'est pas utilitaire* et du chapitre trente-et-un qui *oppose la prose [qui] subordonne le langage à un but qui lui est extérieur* à *la poésie [qui] ne cherche pas à utiliser le langage*. ? Sans doute aurait-il fallu renoncer à l'opposition binaire traditionnelle prose/poésie, pour adopter le système ternaire d'Henri Meschonnic qui oppose le discours ordinaire au discours littéraire en prose et au discours littéraire en vers.

Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un bon manuel. La grande diversité des exercices permet d'en adapter l'usage à un public très hétérogène, et s'il peut servir une préparation méthodique et sérieuse aux épreuves du baccalauréat, il permet aussi l'acquisition d'une meilleure compréhension de ce qu'est un texte littéraire. Il peut encore, sans aucun doute, être utile à des étudiants en DEUG de Lettres. Les auteurs, me semble-t-il, ont atteint leurs objectifs, qui pourtant ne manquaient pas d'ambition.